



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19^e séance du mardi 16 mai 2023

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu l'interpellation urgente de M. Samuel DE VARGAS et crts « Tableau noir, ANF : bonnet blanc, blanc bonnet ? »
- vu la réponse municipale ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

prend acte

de la réponse de la Municipalité à ladite interpellation

et adopte

la résolution n° 1 de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que l'installation d'affichage numérique frontal (ANF) soit distincte en fonction des degrés scolaires, avec une mise à disposition mutualisée d'ANF de la 1P à la 6P »

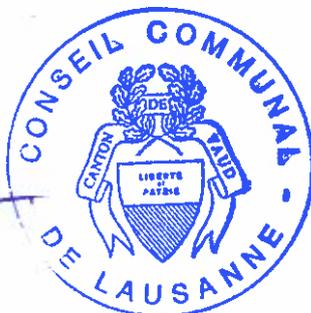
la résolution n° 2 de l'interpellateur, disant :

« Le Conseil communal souhaite que les classes de la 1P à la 6P continuent à être équipées de tableaux noirs »

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne

le mardi seize mai deux mille vingt-trois.

La présidente :



Le secrétaire :